TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DU PARADOU

AU 1er JANVIER 2027

Approuvés par délibération du conseil municipal n°52/2026 du 16 novembre 2026

Pour les personnes physiques ou morales ***domiciliées ou résidant aux Molières*** :

Périodes :	tarif au 1er janvier 2027
- forfait week-end du samedi 10h au lundi 8h*	450 €
- 31 décembre 17 h au 2 janvier 8 h	1 000 €

- location de la vaisselle : 100 €
- montant de la caution : 1 000 €

Pour les personnes physiques ou morales qui ***ne sont pas domiciliées ou qui ne résident aux Molières*** :

Périodes :	tarif au 1er janvier 2027
- forfait week-end du samedi 10h au lundi 8h*	750 €
- 31 décembre 17 h au 2 janvier 8 h	1 600 €

- location de la vaisselle : 100 €
- montant de la caution : 1 000 €

Ces tarifs ont été adoptés par délibération du conseil municipal n°52/2026 du 16 novembre 2026 et sont susceptibles d'être modifiés. En cas de changement des tarifs entre la date de réservation et la date de la location, les tarifs en vigueur à la date de location prévalent.